



**NATIONS
UNIES**



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2007/L.7
16 mai 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE
ET TECHNOLOGIQUE**
Vingt-sixième session
Bonn, 7-18 mai 2007

Point 11 de l'ordre du jour
Coopération avec les organisations internationales compétentes

Coopération avec les organisations internationales compétentes

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note avec satisfaction des déclarations des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de la Banque mondiale, du Programme des Nations Unies pour le développement de la Convention sur la diversité biologique, de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les activités et les efforts entrepris par ces organisations pour faire face aux changements climatiques ainsi que sur leurs contributions aux travaux de la Convention.

2. Le SBSTA a également pris note avec satisfaction d'une déclaration du représentant du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur l'état d'avancement du quatrième rapport d'évaluation du GIEC et s'est félicité de la tenue, le 12 mai 2007, d'une séance d'information au cours de laquelle les rapports des trois groupes de travail du GIEC avaient été présentés de manière détaillée¹. Le SBSTA a encouragé les Parties à mettre à profit les informations contenues dans les rapports des groupes de travail. Il a noté que le document faisant la synthèse du quatrième rapport d'évaluation devait en principe être achevé avant la treizième session de la Conférence des Parties. Le SBSTA a noté que ce rapport présentait un intérêt pour les travaux menés au titre de la Convention et du Protocole de Kyoto.

¹ <http://www.ipcc.ch>.